



Save the Children

World Vision®



Organisation
mondiale de la Santé

TERMES DE REFERENCE DE L'ATELIER DE FORMATION SUR LE FINANCEMENT DE LA SANTE POUR LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE A L'ADRESSE DES ACTEURS INTERVENANT DANS LE DOMAINE

Contexte et justification

La Couverture Sanitaire Universelle (CSU) existe lorsque tout individu a accès aux services de santé de qualité dont il a besoin sans être exposé à des difficultés financières¹. La CSU combine deux éléments clés, le premier ayant trait à l'utilisation par la population des services de santé dont elle a besoin et le deuxième aux conséquences économiques de cette utilisation.

Le premier objectif est que chacun ait accès à un large éventail de services de santé parmi lesquels la promotion, la prévention, le traitement, la réadaptation et les soins palliatifs. Ces services doivent être de bonne qualité. Le second objectif est de veiller à la protection contre le risque financier associé à l'obtention des soins. L'obligation de payer pour les soins au point d'utilisation (que ce soit du fait de politiques explicites de paiement par l'utilisateur ou par le biais de paiements informels) dissuade les populations d'utiliser les services et peut entraîner des difficultés financières pour ceux qui obtiennent des soins.

Pour de nombreuses personnes, la couverture sanitaire universelle est littéralement une question de vie ou de mort, les individus dépourvus de couverture sanitaire se trouvant à la merci – eux-mêmes ou leurs enfants – d'une maladie non soignée et d'un décès prématuré.

Le financement des soins de santé revêt de ce fait une importance fondamentale pour l'instauration de la CSU. Selon l'OMS, en envisageant les options financières, les pays doivent considérer trois fonctions principales du système de financement de la santé : (i) obtenir des ressources financières suffisantes pour couvrir les coûts du système de santé, (ii) mettre en commun des ressources financières pour protéger les usagers contre les conséquences financières des problèmes de santé, par exemple la perte du revenu et les paiements directs des usagers, (iii) apporter des services de santé en veillant à l'usage optimal des ressources disponibles.

Au Mali, dans le cadre de la Politique Nationale de Protection Sociale adoptée par le Gouvernement en 2002, les autorités nationales ont progressivement mis en place un certain nombre de dispositifs de protection sociale en général et de couverture maladie en particulier. Pour atteindre la CSU, le Gouvernement du Mali a opté, dans un premier temps, pour l'instauration d'une Couverture/Assurance Maladie Universelle (CMU) qui met l'accent sur l'organisation et la promotion de la demande, tout en veillant à ce que l'offre de services puisse aussi remplir les conditions de qualité et de réactivité requises.

L'instauration de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO), du Régime d'Assistance Médicale (RAMED), des mutuelles de santé, de certaines gratuités et autres avantages catégoriels ou

¹ Evans D, Elovainio R, Humphreys G. Organisation mondiale de la Santé. Rapport sur la santé dans le monde, 2010 – Le financement des systèmes de santé : le chemin vers une couverture universelle. Genève, OMS, 2010. <http://www.who.int/whr/2010/fr/>

liés à la prise en charge de certaines pathologies est une illustration de la volonté politique de l'Etat malien sur le chemin vers la CSU.

Toutefois, malgré la mise en place de ces dispositifs qui ont été renforcés par la proposition de la Politique de Financement de la Santé 2014-2023, force est de reconnaître que le défi d'une couverture sanitaire effective à tous les citoyens, reste plus que jamais d'actualité. Aussi, le passage à une couverture maladie universelle prévue par les plus hautes autorités d'ici 2018 (Programme d'Action Gouvernemental (PAG) 2013 -2018), pourrait être remis en question si une meilleure articulation entre les différents mécanismes n'est pas établie afin d'aboutir à une couverture de risque maladie équitable, efficiente et financièrement soutenable. En cela, le Mali pourrait s'inspirer de l'expérience réussie de certains pays comme le Ghana et le Rwanda qui ont su améliorer considérablement la couverture au sein du secteur informel, atteignant du coup, le double objectif relatif à l'utilisation des services de santé de meilleure qualité et la protection contre le risque financier associé à l'obtention des soins. Au même moment il faut travailler sur la disponibilité et qualité de l'offre d'où le rôle important de ministère de la santé.

Qu'est-ce que la Couverture Sanitaire Universelle ? Pourquoi est-il important d'y parvenir le plus rapidement possible dans un pays comme le Mali? Quelles sont les conséquences aujourd'hui de l'absence de CSU ? Comment accélérer les progrès vers la CSU grâce aux réformes du système de santé et précisément du financement y afférent? Comment intégrer, dans le processus vers la CSU, les mécanismes jusque-là basés sur des inscriptions volontaires et des mesures souvent peu ou pas incitatives ? Quel est le rôle et la place devant être jouer par le système de santé communautaire au Mali? Voilà autant de questions, entre autres, auxquelles la présente formation va essayer de répondre.

La formation est organisée par le Ministère de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MSAH), en partenariat avec le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, avec l'appui financier de Save the Children et World Vision et l'assistance technique de l'OMS. Une méthodologie active et participative sera utilisée prenant en compte les exposés en plénière, discussions panel, les questions-réponses, les travaux en groupe.

Objectifs de la formation

1. Outiller les membres des Groupes d'Experts maliens, les membres du Comité de Réflexion pour l'opérationnalisation de la Couverture Maladie Universelle (qui comprend des représentants du secteur de la santé, de la protection sociale, du budget, le patronat, les PTF, les OSC), établis pour la réalisation de la Couverture Maladie Universelle (CMU) sur les concepts ayant trait à leurs missions et la meilleure façon de les contextualiser.
2. Offrir un cadre d'échanges entre les experts maliens et les facilitateurs internes et externes de la formation, sur la meilleure approche pour assurer une conduite adéquate du processus de réforme visant la réalisation de la CMU d'ici 2018.
3. S'inspirer de l'expérience des pays qui ont des contextes plus ou moins similaires à celui du Mali, pour optimiser les mécanismes, ressources et les capacités disponibles en vue d'accélérer le processus de réalisation de la CMU d'ici 2018.
4. Construire des voies de collaboration entre les acteurs impliqués dans le financement de la santé pour la réalisation de la CMU.

Résultats attendus

- Les membres des Groupes d'Experts maliens établis pour la réalisation de la Couverture Maladie Universelle (CMU) et ceux du Comité de Réflexion ont une connaissance partagée des concepts ayant trait à leurs missions et la meilleure façon de les contextualiser. Ils ont aussi une bonne idée de la situation actuelle dans les

différents secteurs et les conséquences sur l'accès aux soins de santé - les solutions formelles ou informelles déjà en place.

- Les experts maliens et les facilitateurs internes et externes ont discuté de la meilleure approche visant à assurer une conduite adéquate du processus de réforme visant la réalisation de la CMU d'ici 2018.
- Les experts maliens ont une meilleure connaissance de l'expérience des pays aux contextes similaires à celui du Mali, et sont engagés à travailler pour l'optimisation des mécanismes, ressources et capacités disponibles en vue d'accélérer le processus de réalisation de la CMU d'ici 2018.
- Les étapes concrètes et les préalables nécessaires, afférents aux solutions proposées sont dégagés.

Démarche méthodologique

La formation utilisera une démarche méthodologique adaptée qui combinera la théorie et la pratique en se basant sur l'analyse du contexte du Mali, le partage d'expériences issues d'autres pays, l'acquisition de compétences pratiques qui offrent à chaque participant l'opportunité de mettre en pratique les connaissances reçues pour l'atteinte de sa mission.

Les discussions seront guidées par les questionnements suivants :

1. Qu'est-ce que la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) ? Quelles sont les conséquences de son absence ? Pourquoi est-il important d'y parvenir le plus rapidement possible dans un pays comme le Mali?
2. Comment accélérer les progrès vers la CSU grâce aux réformes du système de santé et précisément du financement y afférent?
3. Comment combler, dans le processus vers la CSU, les aspects liés à la couverture du secteur informel ?
4. Quel est le rôle et la place devant être jouée par le système de santé communautaire au Mali?

Jour 1 : effectivement orienté sur les concepts et la théorie. **Jour 2** : présentations, questions concrètes pour le Mali. **Jour 3** : pour interroger les blocages (de mise en œuvre). Un module important sera réservé au concept de **financement de la santé pour la réalisation de la CSU/CMU** en mettant en exergue la place et le défi relatif aux différentes fonctions y afférents comme la mobilisation des ressources (revenue génération), la mise en commun (pooling) et l'achat des services (purchasing). La couverture sanitaire à ceux en dehors du secteur formel sera un thème important de la formation.

Facilitation

La facilitation principale sera assurée par trois personnes - un Expert international de l'OMS qui dispose d'une expérience avérée de plusieurs années des processus relatifs à la CSU dans des nombreux pays aussi bien en Afrique que dans le reste du monde. Il sera co-assisté par une spécialiste internationale des questions de santé publique et clinique, et un facilitateur avec expérience du système de santé malien.

Participants

La formation est principalement destinée aux 35 experts nationaux des groupes de travail mis en œuvre par le Ministère de la Solidarité et de l'Action Humanitaire dans le cadre du processus de réalisation de la CMU d'ici 2018. Cela comprend les experts directement impliqués dans la définition et la mise en œuvre des politiques de financement de la santé et des politiques de la CMU/financement de la santé, de la santé communautaire... Elle sera ouverte à quelques membres du Comité de Réflexion pour l'opérationnalisation de la CMU et de la plateforme des OSC maliennes pour la CMU, selon le besoin et les capacités disponibles.

Date et lieu

La formation est prévue du 30 Aout au 1er Septembre 2016 à Bamako (Mali). Elle se déroulera au Grand Hôtel de Bamako (à confirmer).

Agenda indicatif

Horaires	Activités	Responsables
JOUR I : mardi 30 aout 2016		
08h30-09h	Installation des participants	Organisateurs
09h-09h30	Cérémonie d'ouverture: <ul style="list-style-type: none">- Mot de bienvenue du Directeur Pays de Save the Children- Allocution du Représentant Résident de l'OMS au Mali- Discours d'ouverture de Monsieur le Ministre de la Solidarité et de l'Action Humanitaire	<ul style="list-style-type: none">- Kevin Novotny- Monsieur le Représentant- Monsieur le Ministre
09h30-10h	Suspension et pause-café	Maitre de Cérémonie
10h-10h15	Session introductive : <ul style="list-style-type: none">- Présentation interactive des participants- Présentation des objectifs de l'atelier	Saleck Ould Dah (Save the Children)
Session I : concepts et théorie sur la Couverture Sanitaire Universelle et le Financement de la Santé		
Modératrice : Clarisse Loumou Loe (Consultante Internationale pour le compte de Save the Children)		
10h15-11h	Présentation 1: Qu'est-ce que la Couverture Sanitaire Universelle? Pourquoi est-il important d'y parvenir le plus rapidement possible dans un pays comme le Mali?	Alexis Bigeard (Consultant International OMS)
11h-11h30	Présentation 2: Situation au Mali – présentation sommaire des politiques sur la Couverture/Assurance Maladie Universelle: progrès et défis.	M. Amadou Diallo (Conseiller Technique au Ministère de la Solidarité et de l'Action Humanitaire)
11h30-12h	Présentation 3: Situation au Mali – présentation sommaire du Système de Renforcement de Santé du Mali : <i>progrès et défis en lien avec la Couverture/Assurance Maladie Universelle.</i>	Représentant du Ministère en Charge de la Santé
12h-13h	Questions/Réponses/Contributions sur les présentations	Modératrice
13h-14h	Pause déjeuner	Organisateurs
14h- 14h45	Présentation 4: Introduction aux concepts clés suivants : <ul style="list-style-type: none">• mobilisation des ressources – thèmes stratégiques. Combien et comment assurer un niveau de prépaiement plus élevé, qui répartit le risque & subvention pour les pauvres? ' espace fiscal' et les ssources de revenu (taxation; contributions; taxes innovantes; sources externes)• mise en commun - éviter la fragmentation des groupements ou caisses• en bref - instaurer une stratégie de l'achat des services pour mieux garantir efficacité & efficience ('more health for the money')	Alexis Bigeard (Consultant International OMS)

	<ul style="list-style-type: none"> Comment proposer un éventail de services de santé équitables et efficaces – y compris un processus de décision équitable & transparent. 	
14h45 – 15h15	Questions/Réponses/Contributions sur la présentation 4	Modératrice
15h15-15h45	Présentation 5: Comment accélérer les progrès vers la CSU grâce aux réformes du système de santé et précisément du financement de la santé? Comment et auprès de quelles sources lever suffisamment de fonds en faveur de la santé, comment surmonter les obstacles financiers qui excluent de nombreux pauvres de l'accès aux services de santé ?	Alexis Bigeard (Consultant International OMS)
15h45 – 16h15	Questions/Réponses/Contributions sur la présentation 5	Modératrice
16h15-16h30	Synthèse de la journée et fin des travaux	Saleck Ould Dah (Save the Children)

Horaires	Activités	Responsables
----------	-----------	--------------

JOUR II : mercredi 30 aout 2016

08h30-09h	Rappel des grandes lignes des travaux du jour I	Modératrice
9h– 10h	Discussions interactives entre participants et facilitateurs sur les présentations du Jour 1 pour faire ressortir les intérêts, attentes et inquiétudes (éventuelles) des uns et des autres.	Modératrice
10h-10h15	Pause-café	Organisateurs

Session II : Couverture Sanitaire Universelle (CSU) & financement – comment y avancer au Mali ?

Modératrice : Clarisse Loumou Loe (Consultante Internationale pour le compte de Save the Children)

10h15-11h30	Présentations sur : <ul style="list-style-type: none"> la Politique de financement de Santé au Mali : <i>progrès, défis et perspective pour son adoption et sa mise en œuvre (15mn).</i> La place de la santé et de la CSU/CMU aujourd'hui au Mali tels que reflété dans le Budget d'Etat (15mn) Sur l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO)- (15mn) Sur le Régime d'Assistance Médicale (RAMED) - (15mn) Sur le projet pilote « Mutuelles de Santé » financé par l'AFD à Mopti (15mn). 	M. Amadou Diallo (Conseiller Technique au Ministère de la Solidarité et de l'Action Humanitaire) Représentant du Ministère de l'Economie et des Finances. M. Luc Togo (DG de la CANAM) M. Traoré (DG de l'ANAM) M. Issa Sissouma (DG de l'UTM)
-------------	---	--

11h30-13h	Questions/ interactions avec les panelistes	Modératrice
13h-14h15	Pause de déjeuner	Organisateurs
14h15-16h15	Réflexion par petit groupe de travail : analyse de la situation de la Couverture Maladie Universelle (CMU) au Mali pour faire ressortir les forces, les faiblesses/limites et leviers (idées) pour accélérer la CSU	Participants
16h15	Fin des travaux du jour II	

Horaires	Activités	Responsables
----------	-----------	--------------

JOUR III : jeudi 1^{er} septembre 2016

08h30-09h	Rappel des grandes lignes des travaux du jour II	Modératrice
-----------	--	-------------

**Session II : Couverture Sanitaire Universelle (CSU) & financement – comment y avancer au Mali ?
(suite et fin)**

Modératrice : Clarisse Loumou Loe (Consultante Internationale pour le compte de Save the Children)

09h-10h45	<p>Restitution des travaux de groupes sur l'analyse de la situation de la CMU</p> <p>Suite et fin du panel de discussion sur la session II en lien avec l'analyse des forces et faiblesses/limites.</p> <p>Méthodologie : les panelistes seront amenés, chacun en ce qui le concerne, à répondre aux grandes questions proposées lors de l'analyse susmentionnée. Des interactions avec les participants sont aussi attendues.</p>	<p>Rapporteurs des groupes de travail</p> <p>Modératrice : Clarisse Loumou Loe</p>
-----------	---	--

10h45 – 11h	Pause café	
-------------	------------	--

11 – 12h45	<p>Panel : Quelle Feuille de route pour l'AMU/CMU du Mali si l'on veut appuyer l'engagement du Président de la République à « universaliser le tiers – payant d'ici 2018 ? »</p> <p>L'objectif de ce panel est d'interroger les panelistes afin d'apporter un éclairage sur la responsabilité d'actions à venir dans le cadre de la CSU/CMU de chacun de ces acteurs (MS, MEF, MSHP, MSAH...) pour une accélération de la CSU, c'est à dire sa feuille de route.</p> <p>Panelistes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Amadou Diallo (Conseiller Technique au Ministère de 	<p>Modérateur : Alexis Bigeard</p>
------------	--	---

	<p>la Solidarité et de l'Action Humanitaire).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentant du Ministère de la Santé - Représentant du Ministère des Finances - Directeur de l'UTM - Président de la Fédération Nationale de Santé Communautaire (FENASCOM) 	
12h45 – 13h15	Questions et réponses	Participants
13h15 – 14h15	Pause déjeuner	Organisateurs
14h15-15h	Travaux en groupes (par table) pour réfléchir sur le Plan d'action et/ou messages aux premiers responsables des différents Ministères et organisations	Participants
	Séance en plénière de restitution et de finalisation du Plan d'action	Modérateur
15h-16h	Questions diverses et étapes prochaines	Modérateur
16h-1630	Clôture : <ul style="list-style-type: none"> - Mots de remerciements du Ministère en charge de la Solidarité - Photo de famille 	Maitre de Cérémonie
16h30	Fin des travaux de l'atelier	